

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 39

Artikel: Avis important

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ÉTRANGER... > 3.50
 Le Numéro... > 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—
 2 cases. > > 35.—
 La ligne, par insertion > > 0.25

SOMMAIRE : Avis important. — A lire au début de l'année nouvelle: Jean JAURÈS. — Les Femmes et la Chose publique: chronique parlementaire fédérale: E. GD. — Le Bureau international féministe de renseignements en faveur des victimes de la guerre: A.-H. D. — Ce que disent les journaux féministes... — Le féminisme de Paul Hervieu: L. PÉRIS. — Une Exposition féminine: SYLVAINE. — De ci, de là... — A travers les Sociétés.

AVIS IMPORTANT

Nous prions tous ceux de nos abonnés de Suisse qui n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour 1916 de bien vouloir verser cette petite somme (2 fr. 55) à notre compte de chèques N° I. 943, dans tous les bureaux de poste. A partir de février, les abonnements non payés seront pris en remboursement aux frais des abonnés.

Nous rappelons à nos abonnés de l'étranger que, ne pouvant vu les circonstances leur envoyer de remboursement postal, nous leur serons reconnaissantes de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leur abonnement (3 fr. 50), soit par mandat postal, soit en coupons internationaux.

L'ADMINISTRATION du « Mouvement Féministe ».

A lire au début de l'année nouvelle

Le courage, c'est de ne pas livrer sa volonté au hasard des impressions et des forces; c'est de garder dans les lassitudes inévitables l'habitude du travail et de l'action. Le courage, c'est de dominer ses propres fautes, d'en souffrir, mais de n'en pas être accablé et de continuer son chemin. Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille; c'est d'agir et de se donner aux grandes causes, sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense.

Jean JAURÈS.

Les Femmes et la Chose publique

Chronique parlementaire fédérale

«... Des chroniques sur les questions débattues aux Chambres et intéressant les femmes... » disait le dernier numéro du *Mouvement Féministe*, en annonçant cette nouvelle rubrique, et en laissant entendre ainsi qu'un choix serait fait parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour pour n'en retenir que ceux d'un intérêt vraiment féminin.

Bien. Mais quels peuvent être les sujets traités dans nos Parlements, tant fédéraux que cantonaux, qui n'intéressent vraiment pas les femmes? Nous avouons n'en voir aucun, au moment de procéder à ce triage dans la dernière session de l'Assemblée fédérale. Questions financières, budget, impôt de guerre, caisses d'épargne postale, approvisionnements, interpellation sur le prix du lait ou sur la réserve de blé, monopole de l'alcool et ses conséquences, assurance militaire, paix future..., tout ceci ne nous concerne-t-il pas directement aussi bien que les hommes, parce que nous aussi sommes contribuables, consommatrices, parce que l'hygiène de la nation, la lutte contre l'alcoolisme ou contre la tuberculose, parce que la question de la paix sont à notre programme? Et il n'est pas jusqu'à l'élection à la Présidence ou aux observations très justes de M. Ador concernant les pleins pouvoirs du Conseil fédéral qui ne nous touchent aussi, soit parce que nos grandes Associations nationales peuvent être appelées à s'entretenir avec notre premier magistrat, soit parce que, ne jouissant pas de nos droits politiques, nous devons être d'autant plus attentives à ne pas voir accaparer ceux que la Constitution garantit à tous les habitants de notre pays.

Ce devrait donc être une revue complète de l'activité des Chambres fédérales pendant près de trois semaines qu'il nous faudrait présenter ici à nos lecteurs. Bornons-nous, faute de place, à n'en relever que quelques points principaux.

L'élection à la Présidence de M. Camille Decoppet a certainement été saluée avec joie par nos amies, les féministes vaudoises, et par conséquent par nous toutes avec elles. Car, ainsi qu'on nous l'écrit de Lausanne, M. Decoppet, s'il n'est pas un féministe dans toute l'étendue du terme, n'est pas du tout opposé à notre mouvement. A plusieurs reprises, il a manifesté beaucoup de bienveillance pour les Associations féministes vaudoises, en leur octroyant gratuitement par exemple, alors qu'il était à la tête du Département de l'Instruction publique, l'Aula de l'Université de Lausanne pour une conférence, ou encore en faisant lui-même à la Maison du Peuple, sous les auspices de l'Association pour le Suffrage, une conférence sur ce sujet: *La position de la femme dans le Code civil suisse*, conférence dans laquelle il avait mis en relief, en les traitant de « lois bonnes et équitables », les innovations heureuses concernant les femmes. Ceci méritait d'être rappelé, au début de la carrière présidentielle de notre premier magistrat.

Les questions financières ont absorbé, et cela se comprend, une bonne partie du temps de nos législateurs. Nous ne revien-